REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4430

Mise en place d'un dispositif ponctuel de réduction tarifaire et d'exonération des droits d'entrée pour les étudiant-es de l'IUT de l'Université Lyon 3 –Filière GACO art au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation à l'occasion d'un projet tutoré

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur: M. GRABER Loïc

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE: 31 JANVIER 2019

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

<u>ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS</u>: Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES:

2019/4430 - MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PONCTUEL DE REDUCTION TARIFAIRE ET D'EXONERATION DES DROITS D'ENTREE POUR LES ETUDIANT-ES DE L'IUT DE L'UNIVERSITE LYON 3 -FILIERE GACO ART AU CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION A L'OCCASION D'UN PROJET TUTORE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 janvier 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre d'un projet tutoré sur 2017/2019 un groupe d'étudiant-es a pour mission de travailler

au développement du public étudiant. Dans le cadre de l'exposition « Génération 40, les jeunes et la guerre » dont la thématique est particulièrement orientée vers la jeunesse, ces étudiant-es développent une programmation culturelle spécifique à desrtination des étudiants et enseignants de l'IUT GACO ARTS de l'Université Lyon 3.

Cette offre spécifique se compose de trois événements :

- Une ou deux visite « escape-game » (30 ou 31 janvier 2019) dans l'exposition permanente (tarif approuvé par délibération 2016/2641 du Conseil Municipal du 16 décembre 2016 : 6€ l'entrée + 3€ de médiation) pur laquelle est proposée la gratuité de l'entrée pour l'ensemble des étudiants et personnel de l'IUT. Seule la médiation sera payante afin de valoriser le travail. Public estimé : 25 à 50 personnes.
- Un ciné-concert programmé le 6 ou 7 février (tarif approuvé par délibération 2016/2641 du Conseil Municipal du 16 décembre 2016 : 6 €) est proposé aux étudiants et personnel de l'IUT (950 personnes) à un tarif réduit de 3€. Public estimé : 40 personnes.
- Une nocturne étudiante le mercredi 13 février pour laquelle est proposée la gratuité d'entrée (au lieu du tarif de 6 ou 8 € approuvé par délibération 2016/2641 du Conseil Municipal du 16 décembre 2016) pour l'ensemble des étudiants et personnel de l'IUT (950 personnes). Public estimé : 100 à 200 personnes.

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1. L'adoption des tarifs suivants, aux dates définies pour les étudiants-es et personnel de l'IUT GACO Arts de l'Université Lyon 3, par dérogation à la délibération 016/2641 du Conseil Municipal du 16 décembre 2016 :
 - Une ou deux visites « escape-game » (30 ou 31 janvier 2019) dans l'exposition permanente au tarif de 3 €
 - Un ciné-concert programmé le 6 ou 7 février au tarif de 3 €
 - Une nocturne étudiante le mercredi 13 février gratuite

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER